

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

-----  
DIRECTION GENERALE DU BUDGET  
ET DES FINANCES

-----  
DIRECTION REGIONALE DU BUDGET  
ET DES FINANCES DU HAMBOL  
-----

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline - Travail  
-----



## RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES DU HAMBOL

### DEUXIEME TRIMESTRE

**Présenté par :**

**COULIBALY Seydou**

Directeur Régional du Budget et des Finances du Hambol

**JUIN 2025**

---

*Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Hambol (Katiola)*

Contacts : 07 07 40 41 31/ 07 07 48 87 25 - E-mail : [drbf.hambol@gmail.com](mailto:drbf.hambol@gmail.com)

## Table des matières

I.	INTRODUCTION.....	5
II.	SITUATION DU PERSONNEL DE LA DRBF .....	6
III.	LOGISTIQUE DE LA DRBF .....	7
IV.	SITUATION BUDGETAIRE .....	8
	A- Point de l'exécution du budget de la DRBF .....	8
	B- Point de l'exécution du budget des services de l'Etat dans la région du Hambol .....	10
V.	ACTIVITES REALISEES .....	15
	A- Point des activités transversales .....	15
	A.1- Gouvernance.....	15
	A.2- Autres Activités du Directeur Régional du Budget et des Finances.....	15
	B- Point des activités de la Sous-Direction du Suivi de l'exécution Budgétaire (S/DSEB)23	
	B1- Missions de supervisions et de suivi de l'exécution budgétaire.....	24
	B2. Processus administratif.....	24
	B3. Participation à la Journée de la Sécurité Routière, organisée par la Direction Régionale des Transports et présidée par le Sous-Préfet de Katiola. ....	25
	C. Point des activités de la Sous-Direction de la Solde .....	25
	C.1- Les activités de sensibilisation et d'information des fonctionnaires et agents de l'État25	
	C.2- La lutte contre le paiement de trop perçus.....	26
	C.3- Le traitement des actes administratifs de la Solde .....	27
I.	DIFFICULTES RENCONTREES .....	30
II.	PROPOSITION DE SOLUTIONS.....	31
III.	CONCLUSION .....	32
	ANNEXE .....	33

## Sigles

DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DRBF	Direction Régionale du Budget et des Finances
CF	Contrôleur Financier
DRHMG	Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux
SIGOBE	Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat
SNDI	Société Nationale de Développement Informatique
DASEB	Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire

## Index des tableaux

Tableau 1	Présentation du personnel de la DRBF et ses services rattachés au 30/06/2025	6
Tableau 2	Etat du matériel et du mobilier au 30/06/2025	7
Tableau 3	Point de l'exécution du budget de la Direction 30/06/2025	8
Tableau 4	Point de l'exécution du budget du personnel sous contrat de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (Katiola) au 30/06/2025	9
Tableau 5	Point de l'exécution du budget des services de l'Etat dans la DRBF au 30/06/2025	10
Tableau 6	Données statistiques des dossiers de solde traités par la DRBF du Hambol	27

## Index des graphiques

Graphique 1	Evolution du budget au premier trimestre (Personnel – Bien et Services) Katiola	12
Graphique 2	Evolution du budget au premier trimestre (Bien et Services - Investissement) Niakaramadougou	13
Graphique 3	Evolution du budget du quatrième trimestre (Bien et Services) Dabakala	14
Graphique 4	Répartition par type de dossiers de solde traités par la DRBF du Hambol au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2024	29

## I. INTRODUCTION

La Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (DRBF), créée par décret n°2021-800 du 8 décembre 2021, assure la coordination et la mise en œuvre des activités de la Direction Générale du Budget et des Finances dans les départements de Dabakala, Niakara et Katiola. Composée de 31 agents (18 fonctionnaires, 2 contractuels DGBF et 8 agents locaux), elle est dirigée par un Directeur Régional du Budget et des Finances, assisté de deux Sous-Directeurs :

- le Sous-Directeur du Suivi de l'Exécution Budgétaire ;
- le Sous-directeur de la Solde.

La région du Hambol dispose d'un budget global d'un milliard soixante-sept millions sept cent cinquante-trois mille cent quarante-quatre (**1.067.753.144**) francs CFA, réparti comme suit :

- cinq cent quarante-deux millions sept cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-dix-huit (**542.790.878**) francs CFA pour le département de Katiola ;
- deux cent quatorze millions trois cent cinquante-huit mille trois cent trois (**214.358.303**) francs CFA pour le Département de Niakaramadougou.
- trois cent dix millions six cent trois mille neuf cent soixante-trois (**310.603.963**) francs CFA pour le département de Dabakala.

Le taux d'exécution du budget dans le Hambol au 2<sup>ème</sup> trimestre est de **35,01%** correspondant à un montant de trois cent soixante-treize millions huit cent soixante-six mille deux cent dix-neuf (**373.866.219**) francs CFA engagé sur le budget global.

Le présent rapport rend compte des activités de la DRBF du Hambol au 2<sup>ème</sup> trimestre, et se présente selon le plan ci-dessous :

- I. INTRODUCTION
- II. SITUATION DU PERSONNEL DE LA DRBF
- III. LOGISTIQUE DE LA DRBF
- IV. SITUATION BUDGETAIRE DE LA DRBF
- V. ACTIVITES REALISEES
- VI. DIFFICULTES RENCONTREES
- VII. PROPOSITION DE SOLUTIONS
- VIII. CONCLUSION

## II. SITUATION DU PERSONNEL DE LA DRBF

Présenter l'effectif de la Direction suivant le tableau modèle ci-après :

**Tableau 1** : Présentation du personnel de la DRBF et ses services rattachés au 30/06/2025

KATIOLA									
N°	Matricule	Nom et Prénoms	Sexe (M / F)	Emploi	Grade	Fonction	Service	Statut	
1	253 327 E	COULIBALY Seydou	M	Administrateur des Services Financiers	A4	Directeur Régional	DRBF	Fonctionnaire	
2	313 536 L	KADJA Kre Alain Marc	M	Ingénieur Informaticien : Réseaux Télécom	A4	Sous-Directeur	Suivi et Exécution Budgétaire		
3	462 095 L	DJAMALA N'goran Mathias	M	Attaché des Finances	A3	Sous-Directeur	Solde		
4	323 498 Z	KADJE née BOGUI Koco Emilienne A,	F	Attaché de Direction	A3	Chef de Service	Service Administratif et Financier		
5	826 108 T	WARAGA Walakué Nadège Marie-Flore	F	Attaché des Finances	A3	Chef de Service	Indemnités non Permanentes		
6	334 329 H	ESSOH Jean	M	Attaché des Finances	A3	Chef de Service	Opérations Budgétaires		
7	442 109 B	KOUA Natéibéssou Gisèle Epse N'DRI	F	Attaché des Finances	A3	Chef de Service	Assistance Technique		
8	334 787 V	ABOU Bakary Karamoko	M	Inspecteur Principal Option Comptabilité	A5	Chef de Service	Traitements		
9	903 152 U	KANGUETTY Haja Tchesso Kolgo Florence	F	Attaché Administratif	A3	Assistant SIGOBE	Opérations Budgétaires		
10	857 217 W	.FOFANA Brahim	M	Secrétaire Administratif	B3	Assistant SIGOBE	Assistance Technique		
11	435 708 C	HUE Odile	F	Secrétaire de Direction	B3	Secrétaire de direction	DRBF		
12	858 732 B	BAMBA Alassane	M	Secrétaire Administratif	B3	Assistant SIGESCOD	DRBF		
13	859 784 H	Traoré Maténin Jolie	F	Secrétaire des Finances	B3	Assistante Solde	Traitements		
14	487 969 W	TOURE Epse SOUNAN Hossama Delphine	F	Technicienne Supérieur du Commerce	B3	Assistante SIGOBE	Opérations Budgétaires		
15	360 201 Y	KONE Massandjé	F	Secrétaire Administratif	B3	Agent de Transmission			
16	903 063 W	KOUASSI Konan Esrey Danielle	F	Adjoint Administratif	C1	Adjoint Administratif	Traitements		
17	825 155 Q	EHOUNOU Eric Franck-Hervé	M	Agent Spécialisé des T.P: Chauffeur	D1	Chauffeur	DRBF		
18		KOUAKOU Amoin Marie Laure	F	Technicienne de surface		Techniciennes de surface	DRBF	Contractuel Local	
19		OUATTARA Attchoumtcho Cécile	F	Technicienne de surface					
20		KOUASSI Adjoua Marthe	F	Technicienne de surface					
21		SILUE Djofoha Sékou	M	Agent de sécurité					Agents de sécurité
22		OULAÏ Déhi Charles	M	Agent de sécurité					

NIAKARAMANDOUGOU								
N°	Matricule	Nom et Prénoms	Sexe (M/F)	Emploi	Grade	Fonction	Service	Statut
23	421 131 B	YAO Don Rodrigue	M	Secrétaire Administratif	B3	Assistant SIGOBE	Opérations Budgétaires	Fonctionnaire
24	835 698 T	BAMBA Mahoua	F	Secrétaire Assistant Administratif	B1	Agent de transmission		
25	903 421 J	OKOAN Assi Joël	F	Adjoint Administratif	C1	Agent de Transmission	Opérations Budgétaires	
26		COULIBALY Founngué Ahmed	M	Agent de sécurité		Agent de sécurité	DRBF	Contractuel
27		TROH Gueu Marina	F	Technicienne de surface		Technicienne de surface		
DABAKALA								
N°	Matricule	Nom et Prénoms	Sexe (M/F)	Emploi	Grade	Fonction	Service	Statut
28	857 237 S	OKA Kouadio Fulgence	M	Technicien Supérieur de l'Informatique : Gestion	B3	Assistant SIGOBE	Assistance Technique	Fonctionnaire
29	995 250 J	BROU Francois Vincent De Paul A.	M	Assistant Gestionnaire		Assistant SIGOBE	Opérations Budgétaires	Contractuel DGBF
30	995 261 U	HUGO Zoro Quevin	M	Agent de transmission		Agent de transmission		
31		ZOH Kouaye Gertrude	F	Technicienne de surface		Technicienne de surface	DRBF	Contractuel Local

### III. LOGISTIQUE DE LA DRBF

Le tableau ci-dessus comporte l'état exhaustif de la logistique de la DRBF

**Tableau 2** : Etat du parc auto, du mobilier et du matériel informatique au 30/06/2025

Direction Régionale	ETAT	MATÉRIEL ROULANT		MATÉRIEL INFORMATIQUE								MOBILIER			AUTRES MATÉRIELS					Total Département		
		VEHICULES	MOTOS	ORDINATEURS	IMPRIMANTES	PHOTOCOPIEURS	ONDULEURS	VIDEO PROJETEUR	TELECOPIEUR	SCANNERS	STABILISATEURS	BOX INTERNET	BUREAUX	FAUTEUILS	MEUBLES DE RANGEMENT	CHAISES VISTEURS	REFRIGERATEURS	POSTES TELEPHONIQUES	BROYEUSES A PAPIER		AUTO COMMUTATEUR	SPLIT
KATIOLA	OP	2	1	14	14	1	14	1	0	1	0	1	14	14	7	30	0	0	0	0	10	<b>91</b>
	HS	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NIAKARA	OP	0	1	2	2	0	2	0	0	0	0	1	3	3	1	6	0	0	0	0	2	<b>23</b>
	HS	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DABAKALA	OP	0	1	3	3	0	3	0	0	0	0	1	3	3	3	6	0	0	0	0	3	<b>26</b>
	HS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total DRBF	OP	1	4	14	14	1	14	1	0	1	0	3	18	18	11	26	0	0	0	0	15	140
	HS	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

OP : Opérationnel

HS : Hors service

Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Hambol (Katiola)

Contacts : 07 07 40 41 31/ 07 07 48 87 25 - E-mail : [drbf.hambol@gmail.com](mailto:drbf.hambol@gmail.com)

#### IV. SITUATION BUDGETAIRE

##### A- Point de l'exécution du budget de la DRBF

Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution du budget de la direction

**Tableau 3** : Point de l'exécution du budget de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (Katiola)  
au 30/06/2025

DIRECTION	Budget Actuel	Engagement saisi	Disponible sur Engagement	Taux d'Engagement	Nombre Eng	Eng. visé CF	Liq. visé CF	Mandat émis	Mandat visé CF	Pris en charge (M)
DRBF	79.613.582	26.272.112	53.341.470	33,00%	13	26.272.112	26.272.112	26.272.112	23.147.112	23.147.112
1 Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 Biens et services	79.613.582	26.272.112	53.341.470	33,00%	13	26.272.112	26.272.112	26.272.112	23.147.112	23.147.112
3 Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>79.613.582</b>	<b>26.272.112</b>	<b>53.341.470</b>	<b>33,00%</b>	<b>13</b>	<b>26.272.112</b>	<b>26.272.112</b>	<b>26.272.112</b>	<b>23.147.112</b>	<b>23.147.112</b>

Le tableau ci-dessus présente les engagements réalisés au cours du second trimestre. Pour ce trimestre, le montant total engagé s'élève à **vingt-six millions deux cent soixante-douze mille cent douze (26 272 112) francs CFA**, ce qui représente un taux d'exécution de **33,00 %**. Cela correspond à **13 demandes d'engagements** saisies. Ce montant inclut le montant d'engagement validé par le contrôleur financier (CF), la liquidation validée par le CF, les mandats émis et les mandats visés par le CF. Sur ce montant, **vingt-trois millions cent quarante-sept mille cent douze (23 147 112) francs CFA** ont été pris en charge par le comptable assignataire.

**Tableau 4** : Point de l'exécution du budget du personnel sous contrat de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (Katiola) au 30/06/2025

DIRECTION	Budget Actuel	Engagement saisi	Disponible sur Engagement	Taux d'Engagement	Nombre Eng	Eng. visé CF	Liq. visé CF	Mandat émis	Mandat visé CF	Pris en charge (M)
DRBF	8.112.000	4.056.000	4.056.000	50,00%	48	4.056.000	4.056.000	4.056.000	4.056.000	4.056.000
1 Personnel	8.112.000	4.056.000	4.056.000	50,00%	48	4.056.000	4.056.000	4.056.000	4.056.000	4.056.000
2 Biens et services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>8.112.000</b>	<b>4.056.000</b>	<b>4.056.000</b>	<b>50,00%</b>	<b>48</b>	<b>4.056.000</b>	<b>4.056.000</b>	<b>4.056.000</b>	<b>4.056.000</b>	<b>4.056.000</b>

Le tableau ci-dessus présente les engagements réalisés au cours du second trimestre. Pour ce trimestre, le montant total engagé s'élève à **quatre millions cinquante-six mille (4 056 000) francs CFA**, ce qui représente un taux d'exécution de **50,00 %**. Cela correspond à **48 demandes d'engagements** saisies. Ce montant inclut le montant d'engagement validé par le contrôleur financier (CF), la liquidation validée par le CF, les mandats émis, les mandats visés par le CF et pris en charge par le comptable assignataire.

## B- Point de l'exécution du budget des services de l'Etat dans la région du Hambol

Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution du budget de la région du Hambol

**Tableau 5** : Point de l'exécution du budget des services de l'Etat de la région du Hambol au 30/06/2025

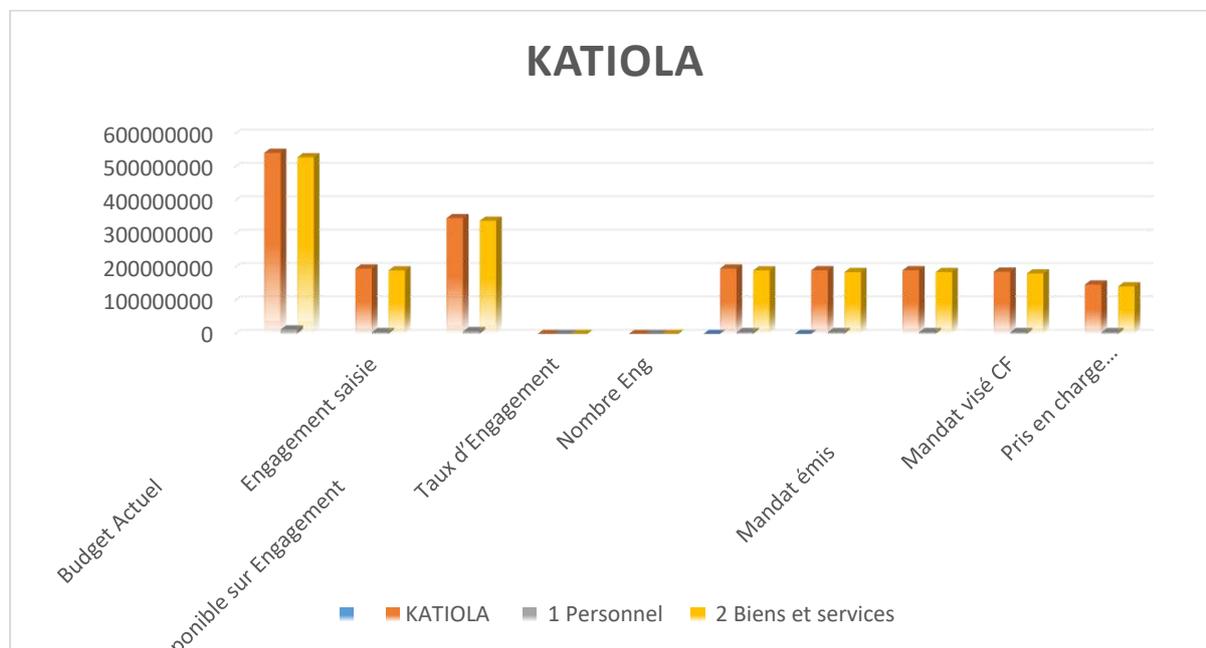
LOCALITES	Budget Actuel	Engagement saisi	Disponible sur Engagement	Taux d'Engagement	Nombre Eng	Eng. visé CF	Liq. visé CF	Mandat émis	Mandat visé CF	Pris en charge (M)
<b>KATIOLA</b>	<b>542.790.878</b>	<b>195.712.976</b>	<b>347.077.902</b>	<b>36,06%</b>	<b>407</b>	<b>195.712.976</b>	<b>190.624.344</b>	<b>190.624.344</b>	<b>186.478.335</b>	<b>147.880.335</b>
1 Personnel	13.391.900	<b>5.286.000</b>	<b>8.105.900</b>	<b>39,47%</b>	<b>60</b>	<b>5.286.000</b>	<b>5.286.000</b>	<b>5.286.000</b>	<b>5.286.000</b>	<b>5.286.000</b>
2 Biens et services	529.398.978	190.426.976	338.972.002	35,97%	347	190.426.976	185.338.344	185.338.344	181.192.335	142.594.335
3 Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>NIAKARA</b>	<b>214.358.303</b>	<b>68.139.414</b>	<b>146.218.889</b>	<b>31,79%</b>	<b>182</b>	<b>66.382.464</b>	<b>55.168.316</b>	<b>55.168.316</b>	<b>52.255.963</b>	<b>49.946.913</b>
1 Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 Biens et services	<b>214.358.303</b>	<b>68.139.414</b>	<b>212.857.478</b>	<b>31,79%</b>	<b>182</b>	<b>66.382.464</b>	<b>55.168.316</b>	<b>55.168.316</b>	<b>52.255.963</b>	<b>49.946.913</b>
3 Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>DABAKALA</b>	<b>310.603.963</b>	<b>110.013.829</b>	<b>200.590.134</b>	<b>35,29%</b>	<b>308</b>	<b>106.983.800</b>	<b>99.737.800</b>	<b>99.305.584</b>	<b>82.882.568</b>	<b>71.391.744</b>
1 Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 Biens et services	<b>310.603.963</b>	<b>110.013.829</b>	<b>200.590.134</b>	<b>35,29%</b>	<b>308</b>	<b>106.983.800</b>	<b>99.737.800</b>	<b>99.305.584</b>	<b>82.882.568</b>	<b>71.391.744</b>
3 Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 067 753 144</b>	<b>373 866 219</b>	<b>693 886 925</b>	<b>35,01%</b>	<b>897</b>	<b>369 079 240</b>	<b>345 530 460</b>	<b>345 098 244</b>	<b>321 616 866</b>	<b>269 218 992</b>

Le tableau ci-dessus présente les engagements réalisés au cours du second trimestre. Concernant le budget du département de **Katiola**, une réduction a été observée au deuxième trimestre. De ce fait, le budget global est passé de cinq cent soixante-et-un millions dix-huit mille six cent un (**561.018.601**) francs CFA à cinq cent quarante-deux millions sept cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-dix-huit (**542.790.878**) francs CFA, soit une baisse de dix-huit millions deux cent vingt-sept mille sept cent vingt-trois (**18.227.723**) francs CFA. Ainsi, les grandes catégories suivantes se dégagent :

- **Dépenses de personnel** : le montant s'élève à treize millions trois cent quatre-vingt-onze mille neuf cents (**13.391.900**) francs CFA, dont cinq millions deux cent quarante-vingt-six mille (**5.286.000**) francs CFA, correspondant aux demandes d'engagement enregistrées au cours du deuxième trimestre, soit un taux d'exécution de **39,47%**. Cela inclut **60** demandes d'engagement saisies. Le montant engagé correspond à la somme des engagements validés par le visa du contrôleur financier (CF), liquidés, mandatés, et pris en charge par le comptable assignataire.
- ✓ **Dépenses de biens et services** : le montant s'élève à cinq cent vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent soixante-dix-huit (**529.398.978**) francs CFA dont cent quatre-vingt-dix millions quatre cent vingt-six mille neuf cent soixante-seize (**190.426.976**) francs CFA correspondant aux demandes d'engagements effectuées pour le deuxième trimestre, soit un taux d'exécution **35,97%**. Cela représente **347** demandes d'engagements saisies. Sur ce montant cent quatre-vingt-dix millions quatre cent vingt-six mille neuf cent soixante-seize (**190.426.976**) francs CFA correspondent au visa du CF en engagements, cent quatre-vingt-cinq millions trois cent trente-huit mille trois cent quarante-quatre (**185.338.344**) francs CFA correspondent aux liquidations visées CF et aux mandats émis, cent quatre-vingt-un millions cent quatre-vingt-douze mille trois cent trente-cinq (**181.192.335**) francs CFA représentent les mandats visés CF et cent quarante-deux millions cent quatre-vingt-douze mille trois cent trente-cinq (**142.192.335**) francs CFA pris en charge par le comptable assignataire.

## **GRAPHIQUE 1** : EVOLUTION DU BUDGET AU 30/06/2025

(Personnel – Bien et Services)

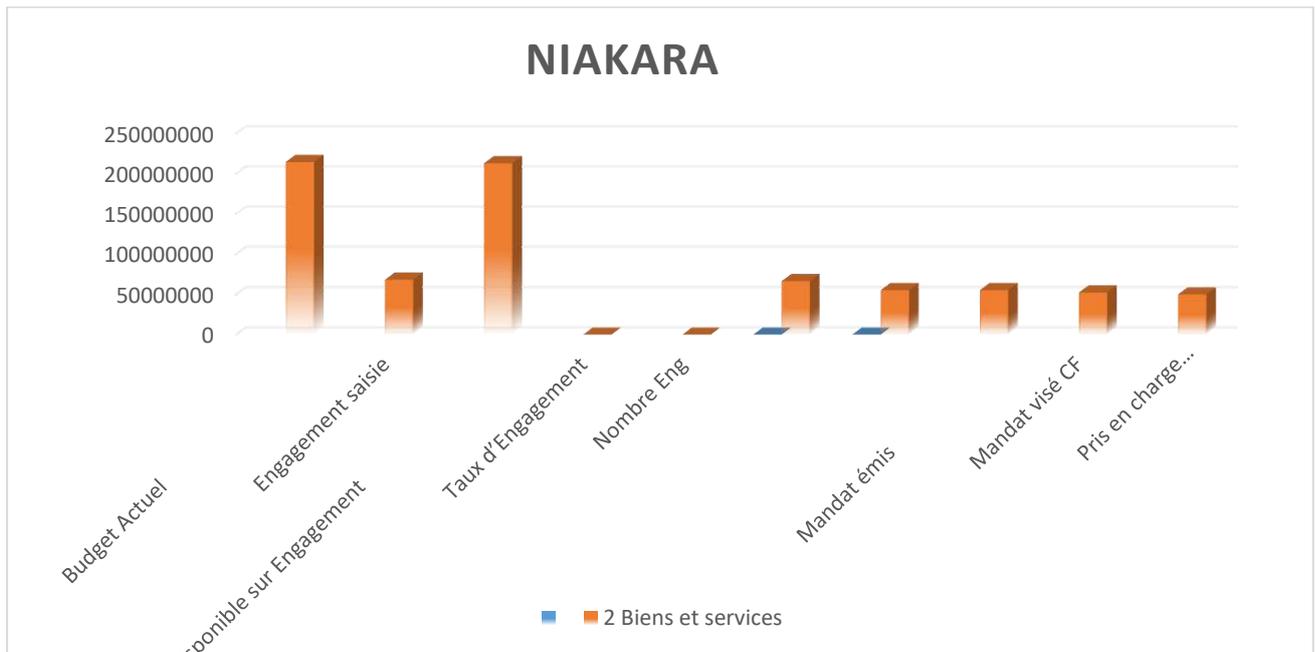


Le budget du département de **Niakaramandougou** a connu une augmentation au cours du deuxième trimestre. Le budget global est ainsi passé de deux cent treize millions cinq cent cinquante-huit mille trois cent trois (**213 558 303**) francs CFA à deux cent quatorze millions trois cent cinquante-huit mille trois cent trois (**214.358.303**) francs CFA. Cela représente une augmentation de huit cent mille (**800.000**) francs CFA. Ce budget est exclusivement alloué aux dépenses de biens et services.

- ✓ **Dépenses de biens et services** : Le montant total des demandes d'engagements pour le second trimestre s'élève à soixante-huit millions cent trente-neuf mille quatre cent quatorze (**68.139.414**) francs CFA. Ce montant correspond à un taux d'exécution de **31,79 %**, soit **182** demandes d'engagements saisies. Sur ce montant soixante-six millions trois cent quatre-vingt-deux mille quatre cent soixante-quatre (**66.382.464**) francs CFA correspondent au visa du CF en engagements, cinquante-cinq millions cent soixante-huit mille trois cent seize (**55.168.316**) francs CFA correspondent aux

liquidations visées CF et aux mandats émis, cinquante-deux millions deux cent cinquante-cinq mille neuf cent soixante-trois **(52.255.963)** francs CFA représentent les mandats visés CF et quarante-neuf millions neuf cent quatre-six mille neuf cent treize **(49.946.913)** francs CFA pris en charge par le comptable assignataire.

**GRAPHIQUE 2** : Evolution du budget au 30/06/2025 (Bien et Services)



Une réduction a été observée au deuxième trimestre sur le budget global du département de **Dabakala**. De ce fait, le budget global est passé de quatre cent dix millions six cent trois mille neuf cent soixante-trois **(410 603 963)** francs CFA à trois cent dix millions six cent trois mille neuf cent soixante-trois **(310.603.963)** francs CFA, soit une baisse de cent millions **(100.000.000)** francs CFA.

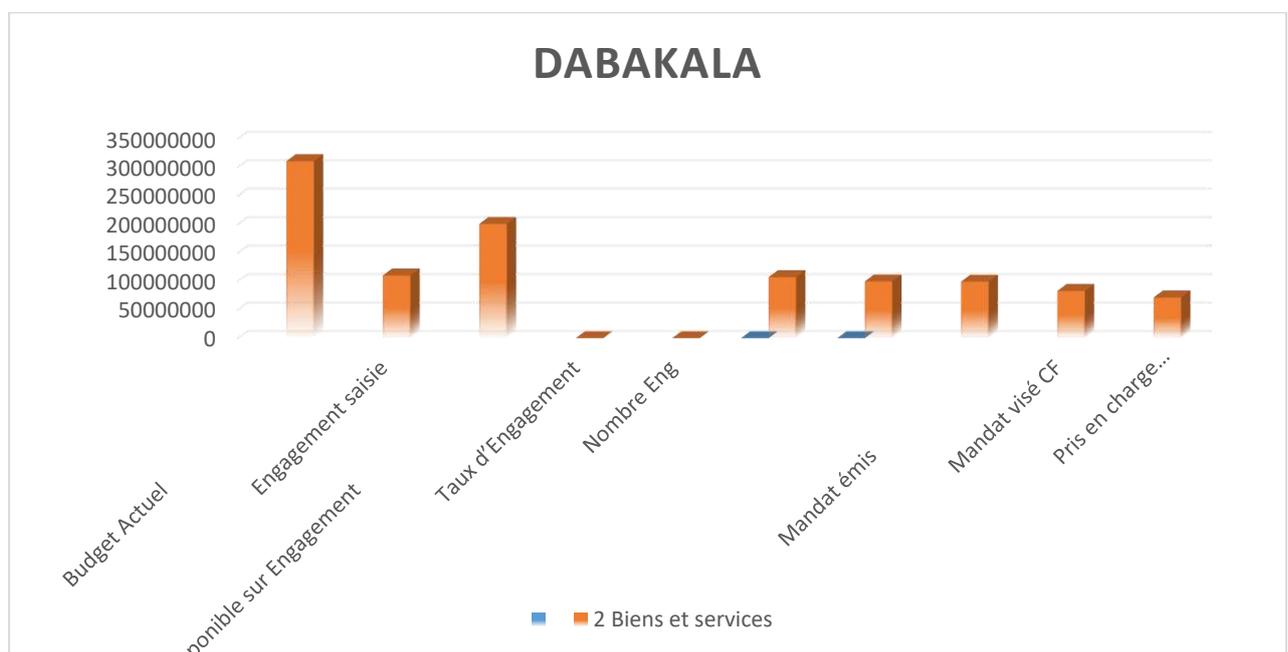
Ce budget est entièrement dédié aux dépenses de biens et services.

- ✓ **Dépenses de biens et services** : Le montant total des demandes d'engagements pour le deuxième trimestre s'élève à cent dix millions treize mille huit cent vingt-neuf **(110.013.829)** francs CFA. Ce montant représente un taux d'exécution de **35,29%**, soit **308** demandes d'engagements saisies.

Sur ce montant cent six millions neuf cent quatre-vingt-trois mille huit cent **(106.983.800)** francs CFA correspondent au visa du CF en engagements, quatre-vingt-dix-neuf millions sept cent trente-sept mille huit cent **(99.737.800)**

francs CFA correspondent aux liquidations visées CF et quatre-vingt-dix-neuf millions trois cent cinq mille cinq cent quatre-vingt-quatre **(99.305.584)** francs CFA correspondent aux mandats émis, quatre-vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-deux mille cinq cent soixante-huit **(82.882.568)** francs CFA représentent les mandats visés CF et soixante-onze millions trois cent quatre-vingt-onze mille sept cent quarante-quatre **(71.391.744)** francs CFA pris en charge par le comptable assignataire.

**GRAPHIQUE 3** : Evolution du budget au 30/06/2025 (Bien et Services)



## **V. ACTIVITES REALISEES**

### **A- Point des activités transversales**

#### **A.1- Gouvernance**

Au cours du second trimestre 2025, la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (DRBF) a tenu 03 réunions mensuelles, dont la 1<sup>ère</sup> a eu lieu le mercredi 09 avril 2025, la deuxième, le mercredi 14 mai 2025 et la troisième, le jeudi 19 juin 2025 à la Direction de Katiola.

Voir les comptes rendus des réunions en annexe.

#### **A.2- Autres Activités du Directeur Régional du Budget et des Finances**

##### **2.1- Participation à la réunion du Comité d’Orientation et de Surveillance de l’Etablissement Public Départemental (EPHD) de Niakara**

Le jeudi 10 avril mai 2025, s’est tenue à la salle de conférence de la préfecture de Niakara, la première réunion du Comité d’Orientation et de Surveillance de l’Etablissement Public Départemental (EPHD) de Niakara, sous la présidence de Mme le Préfet du Département de ladite ville.

Après la présentation du rapport d’activités et le projet de budget prévisionnel, différentes personnes sont intervenues pour demander des éclaircissements sur certains aspects. Prenant la parole, le Directeur Régional du Budget et des Finances a axé son intervention sur les points suivants :

- **Le volet statutaire des réunions du COS**

A ce sujet, le DRBF a rappelé que le COS doit se réunir quatre (4) fois dans l’année et autant de fois, en cas de besoin, à la demande du Directeur de l’EPHD ou du Président du COS. Il a déploré que ce soit une seule fois par an, que le COS se réunisse pour présenter le bilan et approuver le budget prévisionnel de ressources propres. Il a Souhaité que le Président du COS et son Secrétaire de séance, veillent à la tenue effective des quatre (4) cessions annuelles, soit une séance par trimestre, tout en précisant que comme son nom l’indique, le COS surveille la gestion financière de l’EPHD.

- **La prévision des ressources propres**

Le DRBF a félicité le Directeur de l'EPHD et son personnel pour les efforts FOURNIS dans le recouvrement des ressources propres. Cependant, il a insisté sur la sincérité des prévisions qui devrait permettre au Directeur et à son staff de se fixer des objectifs de recettes atteignables, compte tenu de la situation géographique de l'EPHD (sur la nationale) et de la vétusté des locaux et du matériel ainsi des limites du plateau technique.

## **2.2- Participation à la réunion du Comité d'Orientation et de Surveillance de l'Etablissement Public Départemental (EPHD) de Dabakala**

Le jeudi 15 mai 2025, s'est tenue à la salle de conférence YUL Lambert Omépieu de la préfecture de Katiola, la première réunion du Comité d'Orientation et de Surveillance de l'Etablissement Public Régional (EPHR) de Katiola, sous la présidence de Mme le Préfet de région, Préfet du Département de Katiola.

Après la présentation du rapport d'activités et le projet de budget prévisionnel, différentes personnes sont intervenues pour demander des éclaircissements sur certains aspects. Prenant la parole, le Directeur Régional du Budget et des Finances a axé son intervention sur les points suivants :

- **Le volet statutaire des réunions du COS**

A ce sujet, le DRBF a rappelé que le COS doit se réunir quatre (4) fois dans l'année et autant de fois en cas de besoin, à la demande du Directeur de l'EPHR ou du Président du COS. Il a déploré que ce soit une seule fois par an, que le COS se réunisse pour présenter le bilan et approuver le budget prévisionnel de ressources propres. Il a Souhaité que le Président du COS et son Secrétaire de séance, veillent à la tenue effective des quatre (4) sessions annuelles, soit une séance par trimestre.

- **La prévision des ressources propres**

Le DRBF a félicité le Directeur de l'EPHR et son personnel pour les efforts abattus dans le recouvrement des ressources propres. Car, dit-il, ces efforts ont permis de dépasser le montant d'année présence, mais et surtout de 114% de leur prévisions 2024. Cependant, il a insisté sur la sincérité des prévisions qui devrait permettre au Directeur et à son staff de relever leurs objectifs de recettes, compte tenu de la

situation géographique de l'EPHR (sur la nationale) et du fait qu'il est le seul établissement de référence de la Région.

### **2.3- Rencontre de sensibilisation et d'informations des enseignants du primaire**

Le lundi 28 avril 2025, le Directeur Régional du Budget et des Finances a organisé une rencontre avec les enseignants du préscolaire et du Primaire de GBEDEKAHA et un groupe de stagiaires du CAFOP de Katiola. Au cours de cette rencontre, le Directeur a exposé sur les dossiers à fournir pour les différentes prestations de la Solde. Il ensuite entretenu l'assemblée sur le trop-perçu dans le cadre des allocations et sur la nécessité de signaler le changement de localité en cas de mutation. Il a ensuite expliqué la procédure de paiement des avances, parce que plusieurs fois, des enseignants se sont plaints de ce que leur salaire a diminué après la prise en compte de l'avancement. Enfin, il a invité les enseignants à fréquenter la solde et porter l'information à leurs collègues avant de se prêter volontiers aux questions de l'assemblée. Un cocktail debout a mis fin à la séance.



#### *Rencontre de sensibilisation et d'informations*

## 2.4- Participation à la réunion de validation du Plan d'action et la Réinstallation des personnes affectées par les travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de NIAKARAMANDOUGOU et des Localités environnantes

Le jeudi 10 avril 2025, de 9h 30 à 12h 15mn, le Directeur Régional du Budget et des Finances a pris part à la réunion de validation du Plan d'action et la Réinstallation des personnes affectées par les travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de NIAKARAMANDOUGOU et des Localités environnantes. Le Cabinet en charge de l'étude a présenté un plan d'actions qui ressort la liste des personnes affectées par village, les biens concernés par la destruction, les coûts des préjudices et le chronogramme des actions à mener jusqu'à l'indemnisation des concernés. Notons que le Comité de suivi de cette indemnisation des personnes affectées par ledit projet, a été mis en place par un arrêté préfectoral de Madame le Préfet du Département de Niakara. Voir images ci-contre



de la gauche vers la droite, Mme SEKONGO (DD Construction) Dr BADIAN (DD Santé de Niakara), DRBF COULIBALY S., M. PEUMOND DR hydraulique et M. KOFFI Logba, DR Environnement



Une vue de la salle avec la DD Agriculture



le Maire de Niakara en chemise blanche



la photo de famille après la réunion

## **2.5- Participation à la réunion du Conseil d'Orientation et de Surveillance du CHU de Bouaké**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-cinq avril, de 9h 45 minutes à 14 heures 15mn, le Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) du Centre Hospitalier et Universitaire de Bouaké (CHU-B) a tenu sa première session ordinaire au titre de l'année 2025.

Cette session, qui a vu la participation du Directeur Régional du Budget et des Finances du Hambol, en sa qualité de représentant des Ministres de l'Economie et des Finances et du Budget, s'est déroulée dans la salle de conférences dudit établissement, sous la présidence du Docteur KONE Atioumounan Blaise, Directeur Général Adjoint de la Santé en charge de l'Hygiène Publique. Monsieur ONNA Monnet Didier, Directeur Général du CHU-B, a assuré le secrétariat de séance, dont l'ordre du jour était le suivant :

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la session précédente ;
2. Examen des diligences ;
3. Examen et validation des rapports d'activités annuels 2024 :
  - a. Examen du rapport d'activités annuel 2024 ;
  - b. Examen du rapport annuel d'activités de l'agence comptable ;
  - c. Examen du rapport spécial du contrôleur budgétaire ;
4. Divers.

À la suite des différentes présentations, plusieurs interventions ont été enregistrées, dont du DRBF, qui a félicité l'équipe de direction pour le travail accompli. Il a ensuite formulé des remarques de forme concernant le rapport d'activités, avant de soulever les préoccupations suivantes :

- Quelles sont les raisons qui justifient l'excédent budgétaire, alors que les besoins du CHU-B ne sont pas tous satisfaits ?
- Pourquoi subsiste-t-il des restes à payer d'exercices antérieurs à 2024
- Pourquoi la direction du CHU-B n'a-t-elle tenu que sept réunions de trésorerie sur les douze prévues ?

- Il a également souhaité la réalisation d'un état comparatif des données financières sur plusieurs années, afin de permettre une analyse de l'impact de la nouvelle politique de gestion.

Enfin, il a formulé la doléance de disposer de la liste de présence de chaque réunion du COS.

## 2.6- Conférence de la Commission Régionale des Droits de l'Homme

A la demande du Directeur Régional du Budget et des Finances, le Président de la Commission Régionale des Droits de l'homme du Hambol, a tenu une conférence dans les locaux de la direction, le mercredi 14 mai 2025, à 11h 15 minutes précises. Le Président de la Commission Régionale des Droits de l'homme du Hambol et ses collaborateurs ont présenté les missions de l'institution et les différents actes portant atteinte au droit de l'homme ainsi les sanctions qui en découlent. Par ailleurs, il a interpellé les agents de la Direction Régionale du Budget et des Finances sur les actes dans l'exercice de leur travail, qui peuvent être préjudiciables à l'auteur.

Le brillant exposé du Président de la CRDH a été suivi d'une série de questions auxquelles le Président et ses collaborateurs ont donné des réponses concrètes. La conférence a pris fin à 12 heures 40 minutes. Voir quelques images.



Monsieur KANTE Dramane, Président de la Commission Régionale des Droits de l'Homme du Hambol et ses deux collaboratrices Mme ASSEMAN et Mlle KOUROUMA



le personnel de la DRBF



la projection faite par la CRDH



la photo de famille

## 2.7- Cérémonie d'inauguration et d'ouverture du nouveau bâtiment annexe de la DRBF abritant les bureaux de la solde

La Direction Régionale du Budget et des Finances s'est dotée d'un nouveau bâtiment de trois (3) bureaux et d'une cafétéria. Les travaux ont duré trois (3) mois de février à avril 2025, sous la supervision de la Direction Régionale de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme et le contrôle des services du Contrôleur Financier auprès de la Région du Hambol.



De gauche à droite M. KANTE, le Président de la CRDH, le DRBF, M. LAKO, le DR Construction et M. BIOGNE Janvier, le Contrôleur financier.



Les travaux ont été financés par le budget de l'Etat avec lequel, Monsieur le Directeur Générale du Budget et des Finances a bien voulu accompagner la DRBF du Hambol. Image du bâtiment de la solde

## **2.8- Participation à la réunion du Comité d'Orientation et de Surveillance de l'Etablissement Public Régional (EPHR) de Katiola**

Le jeudi 15 mai 2025, s'est tenue à la salle de conférence YUL Lambert Omépieu de la préfecture de Katiola, la première réunion du Comité d'Orientation et de Surveillance de l'Etablissement Public Régional (EPHR) de Katiola, sous la présidence de Mme le Préfet de région, Préfet du Département de Katiola.

Après la présentation du rapport d'activités et le projet de budget prévisionnel, différentes personnes sont intervenues pour demander des éclaircissements sur certains aspects. Prenant la parole, le Directeur Régional du Budget et des Finances a axé son intervention sur les points suivants :

- **Le volet statutaire des réunions du COS**

A ce sujet, le DRBF a rappelé que le COS doit se réunir quatre (4) fois dans l'année et autant de fois en cas de besoin, à la demande du Directeur de l'EPHR ou du Président du COS. Il a déploré que ce soit une seule fois par an, que le COS se réunisse pour présenter le bilan et approuver le budget prévisionnel de ressources propres.

Il a Souhaité que le Président du COS et son Secrétaire de séance, veillent à la tenue effective des quatre (4) sessions annuelles, soit une séance par trimestre, tout en précisant que comme son nom l'indique, le COS surveille la gestion financière de l'EPHR mais aussi le déroulement des activités et doit régler tout problème entravant la bonne marche de l'établissement. Et que seules les réunions périodiques permettent de trouver des solutions rapides aux situations qui ne favorisent pas la prise en charge efficace des usagers.

- **La prévision des ressources propres**

Le DRBF a félicité le Directeur de l'EPHR et son personnel pour les efforts abattus dans le recouvrement des ressources propres. Car, dit-il, ces efforts ont permis de dépasser le montant de l'année précédente, soit 114% de leur prévisions 2024. Cependant, il a insisté sur la sincérité des prévisions qui devrait permettre au Directeur et à son staff de revoir leurs objectifs de recettes à la hausse, compte tenu de la situation géographique de l'EPHR (sur la nationale) et du fait qu'il est le seul

établissement de référence de la Région, de l'informatisation de la caisse et du système du contrôle par les caméras du flux et reflux des usagers.

## **2.9- Rencontre avec les Gestionnaires de crédits à mi-parcours**

Le lundi 02 juin 2025, s'est tenue à la salle de conférence de la préfecture de Katiola, une rencontre avec les Gestionnaires de crédits du département de ladite ville.

Le Directeur Régional du Budget et des Finances a saisi l'occasion de présenter le taux d'exécution du budget, à mi-parcours. Il a exhorté quelques Gestionnaires de crédits qui avaient encore des disponibles de crédits, à les exécuter au plus vite. Il a dit sa satisfaction quant à la baisse du nombre de rejets et même de différés et à encouragé les Gestionnaires de crédits à poursuivre sur cette lancée.

Il s'est dit disposé avec ses collaborateurs, à les accompagner et les aider à résoudre toute difficulté liée à l'exécution budgétaire.

Après son exposé, le DRBF a répondu aux questions des Gestionnaires de crédits. Cependant, il ressort une préoccupation majeure pour tous les Gestionnaires de crédits Katiola est liée au non-paiement des factures qui sont transmises au trésor depuis la fin du premier trimestre jusqu'à présent. Le Directeur Régional du Budget et des Finances dans sa démarche, avait déjà approché le Fondé de pouvoirs à plusieurs reprises pour comprendre pourquoi les factures ne sont pas payées. Il a dit qu'ils font toujours les demandes d'approvisionnement et qu'ils étaient toujours en attente des fonds pour régler les factures. Il est déplorable que des services n'aient pas encore reçu un seul règlement de leurs factures de carburant encore moins de fournitures.

La difficulté demeure toujours.

## **B- Point des activités de la Sous-Direction du Suivi de l'exécution Budgétaire (S/DSEB)**

Ce second trimestre a été caractérisé par des missions de supervision et de suivi de l'exécution budgétaire dans les départements de Dabakala, Niakara et Katiola, ainsi que par la participation à la journée de sensibilisation à la sécurité routière, initiée par la Direction Régionale des Transports. En outre, la Sous-Direction du suivi et de l'exécution assure également le suivi des procédures administratives des acteurs concernés.

## **B1- Missions de supervisions et de suivi de l'exécution budgétaire**

À la demande du Directeur Régional du Budget et des Finances, le Sous-Directeur de l'Exécution Budgétaire et ses deux collaborateurs immédiats, Monsieur Essoh Jean, Chef de service opération budgétaire, Madame N'Dri Gisèle, Chef de service Assistance Technique, ont effectué deux (2) missions de supervision du 19 au 24 mai 2025 dans le département de Dabakala et du 2 au 5 juin 2025 dans le département Niakara . L'objectif principal de cette mission était de garantir la bonne exécution du budget en vérifiant la conformité des dépenses conformément aux dotations prévues, tout en identifiant les éventuels écarts budgétaires. Il a été également question de vérifier les actes de nominations des Gestionnaires de crédits pour s'assurer que les budgets sont exécutés par les personnes régulièrement nommées. Cette mission a permis également des échanges avec les gestionnaires sur place pour examiner l'évolution de leurs engagements. De plus, des recommandations ont été faites afin d'optimiser la gestion budgétaire.

Les points abordés incluaient la vérification de la conformité des dépenses du trimestre en cours avec le budget approuvé, l'évaluation des engagements : Discussion avec les gestionnaires sur l'état d'avancement de leurs engagements.

A l'issue de la mission, des suggestions pour améliorer la gestion et l'exécution du budget, afin de mieux répondre aux besoins des acteurs ont été faites aux Assistants SIGOBE de chaque localité.

## **B2. Processus administratif**

Au cours de la gestion, des mutations se sont produites, ainsi que des nominations de nouveaux acteurs. Une fois affectés, ces derniers doivent être inscrits afin d'obtenir des accès au système SIGOBE.

Chaque jour, nous accueillons dans nos locaux les acteurs budgétaires pour déverrouiller leur compte et leur fournir les informations nécessaires pour une bonne exécution de leur budget. Ce processus inclut les étapes suivantes :

- **Inscription et accès au système SIGOBE** : Les nouveaux acteurs doivent produire leurs décrets/arrêtés de nomination, un document de passation pour les services qui existait déjà et un certificat de prise de service pour être enregistrés dans le système, ce qui implique la création de leurs profils et l'octroi des autorisations nécessaires.

- **Assistance continue** : Nous offrons un support quotidien pour répondre aux questions et résoudre les problèmes techniques ou opérationnels rencontrés par les utilisateurs du système.
- **Mise à jour des informations** : Les comptes utilisateurs sont régulièrement mis à jour pour refléter les changements dans les responsabilités ou les affectations des acteurs budgétaires.

### **B3. Participation à la Journée de la Sécurité Routière, organisée par la Direction Régionale des Transports et présidée par le Sous-Préfet de Katiola.**

Le mardi 17 juin 2025, de 9h30 à 11h15, s'est tenu à la salle de réunion de la chefferie de Katiola, le lancement des Journées de la Sécurité Routière. Présidé par le Sous-Préfet de Katiola, cet événement, organisé dans le cadre des activités du Conseil de Sous-préfecture et en collaboration avec la Direction Régionale des Transports, a rassemblé les membres statutaires du Conseil, des représentants du Conseil Régional et de la mairie, un expert de la sécurité routière de l'OSER, ainsi que des représentants des syndicats de transporteurs. Le Directeur Régional du Budget et des Finances a été représenté à cet événement, par le Sous-directeur du Suivi de l'exécution Budgétaire. Ces journées, qui se sont déroulées du 17 au 19 juin 2025 à Katiola, Foro-Foro, Touro, et Kationon 1 et 2, visent à sensibiliser les usagers de la route, au respect de la réglementation et à l'importance de la mise en règle des documents afférents aux véhicules. L'objectif principal est de réduire considérablement le nombre d'accidents de la route.

#### **C. Point des activités de la Sous-Direction de la Solde**

Les activités liées au traitement des salaires et indemnités des fonctionnaires et agents de l'État sont dévolues à la **Sous-direction de la Solde**.

Pour l'année 2025, trois (03) activités principales ont été priorisées à savoir :

- la sensibilisation des fonctionnaires et agents de l'État ;
- la lutte contre le paiement de trop perçus ;
- le traitement des dossiers.

#### **C.1- Les activités de sensibilisation et d'information des fonctionnaires et agents de l'État**

Pour la DRBF du Hambol, la sensibilisation apparaît comme une priorité surtout pour les questions relatives au salaire et accessoires de salaire. L'objectif de la

sensibilisation est de faire connaître les missions de la DRBF en matière de traitement de solde, aux fonctionnaires et agents de l'État en poste dans la région, en les invitant à la fréquenter.

Pour ce faire, le DRBF ne ménage aucun effort pour sensibiliser les fonctionnaires et agents de l'État de sa circonscription sur les activités liées au traitement de salaire et accessoires de salaire.

Ainsi, pour la vulgarisation des activités liées à la Solde, le Sous-directeur de la Solde répond régulièrement aux préoccupations des usagers-clients.

Aussi, les différents contacts de la direction sont mis à la disposition des usagers-clients afin que ceux-ci trouvent une réponse rapide à leurs différentes préoccupations. Le Sous-directeur mène au quotidien auprès des fonctionnaires et agents de l'État, un travail d'écoute et d'information.

Par ailleurs, le DRBF a également instruit le Sous-directeur chargé de la Solde de former les agents de la direction relativement aux activités de solde.

Enfin, un point d'honneur a été mis sur l'accueil des fonctionnaires et agents de l'État qui fréquentent la DRBF.

Toutes ces actions ont eu une incidence positive sur le déroulement des activités liées à la solde au deuxième trimestre de cette année 2025.

## **C.2- La lutte contre le paiement de trop perçus**

Le trop-perçu est constaté lorsque l'État paie indûment un salaire ou accessoire de salaire à un fonctionnaire ou agent de l'État, sans tenir compte de son lieu d'affectation, ou de sa position de retraité, décédé, ou démissionnaire. La lutte contre le trop-perçu permet donc une maîtrise de la masse salariale.

Ainsi, au cours du deuxième trimestre 2025, pour éviter un paiement à tort, un **(01)** cas de changement de situation géographique ou de service et de résidence d'un chef-lieu de région à une sous-préfecture et un **(01)** cas de décès ont été enregistrés et traités. Le premier cas concerne les fonctionnaires et agents de l'État, qui, bien qu'étant en poste dans une des sous-préfectures de la région du Hambol, figurent encore dans le fichier solde d'Abidjan. Le second cas est relatif au décès d'un fonctionnaire dont la suspension de salaire s'avère nécessaire.

La méconnaissance des textes et les conséquences qui en découlent sont, en cas de besoin, expliquées aux usagers-clients pendant leurs visites dans nos services, afin de lutter efficacement contre le paiement de trop perçu.

### C.3- Le traitement des actes administratifs de la Solde

Les actes administratifs couramment sollicités par les fonctionnaires et agents de l'État au cours du deuxième trimestre 2025 sont les attestations de non révocation. Ces actes sont traités par les services de la Direction de la Solde à Abidjan.

Ces attestations nous parviennent, généralement au bout de 4 jours, après expédition des pièces exigées et du soit-transmis adressé au Directeur de la Solde.

Quant aux bulletins, ils sont tirés sur place à la DRBF et dans les services SIGOBE de Dabakala et de Niakara.

Les allocations familiales, les dossiers de mariage, les feuilles de déplacement temporaire, les changements de situation géographique (mise à jour), les demandes relatives aux indemnités et autres, sont traités par mois, par des collaborateurs à Abidjan.

Le tableau ci-dessous présente les données statistiques d'actes administratifs traités par la DRBF Hambol, au cours du deuxième trimestre 2025.

**Tableau 6** : Données statistiques des dossiers de solde traités par la DRBF du Hambol

Actes administratifs / Période	Bulletins de solde	Allocations familiales	Changement de situation géographique	Mariage	Déplacement temporaire	Domiciliation bancaire	Changement d'organisme	Attestation de Non Révocation (ANR)	Attestation de Révocation (AR)	Indemnités	Bons de caisse	Certificat de Cessation de Paiement (CCP)	Glissement catégoriel (reclassement)	Décès	TOTAL
Avril	441	42	16	8	42	4	0	27	0	0	3	0	0	0	583
Mai	384	50	16	5	20	3	0	22	0	0	1	2	0	0	503
Juin	434	22	5	5	23	7	3	32	2	6	1	0	3	1	544
<b>TOTAL</b>	<b>1259</b>	<b>114</b>	<b>37</b>	<b>18</b>	<b>85</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>81</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1630</b>

Au cours du 2e trimestre 2025, la DRBF du Hambol a traité au total **1630 dossiers**. Le graphique ci-dessous permet d'observer que le tirage des bulletins de solde, les allocations familiales et les feuilles de déplacement temporaire occupent les parts les

plus importantes dans le volume des dossiers traités par la DRBF du Hambol. Ils représentent respectivement **77,24%**, **6,99%** et **5,21%** du volume des dossiers traités au cours du trimestre, soit **89,45%** de la charge de travail de la Sous-direction de la Solde.

La gestion des dossiers relatifs aux bons de caisse représente **0,31%** de la charge de travail tandis que le changement de situation géographique (mise à jour) représente **2,27%**, et le traitement des dossiers de mariage est de l'ordre de **1,10%**.

Les certificats et autres attestations confondus, représentent **5,21%** du volume total des dossiers traités.

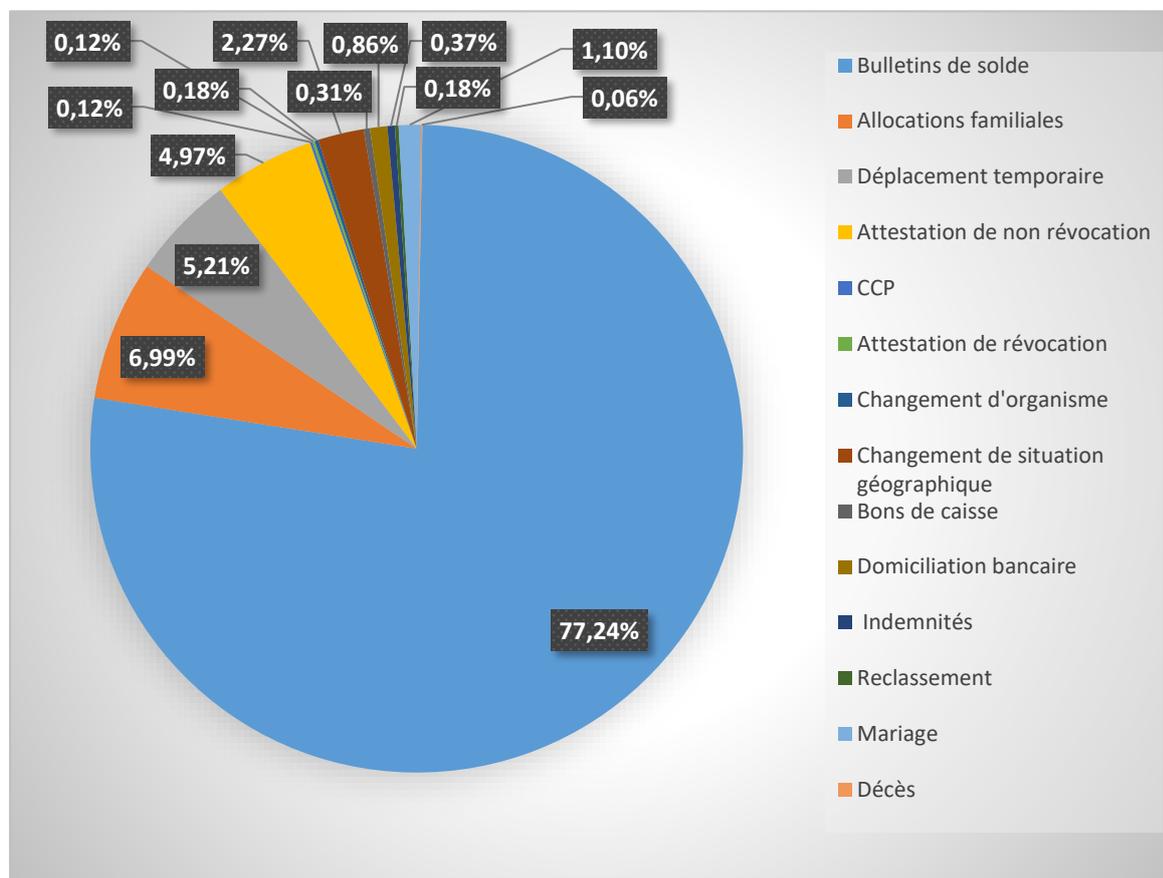
Au cours du deuxième trimestre 2025, trente-huit (**38**) réclamations ont été enregistrées et traitées par les services de la Sous-direction de la Solde.

Ces réclamations portaient sur:

- deux (**02**) cas d'indemnités non payées;
- deux (**02**) cas de promotion sans rappel (reclassement) ;
- un (**01**) cas de précompte effectué par syndicat auquel l'agent n'appartient plus ;
- un (**01**) cas de suspension de salaire ;
- deux (**02**) cas d'erreur sur la date de rappel (reclassement) ;
- trois (**03**) cas de changement d'organisme ;
- vingt-sept (**27**) cas d'intégration au fichier régional.

**Graphique 4** : Répartition par type de dossiers de solde traités par la DRBF du Hambol au 2e trimestre 2025

En somme, la DRBF du Hambol a enregistré et traité, au cours du deuxième trimestre 2025 :



- **37** dossiers de changement de situation géographique, permettant l'actualisation progressive du fichier régional Solde ;
- **85** feuilles de déplacement temporaire ;
- **114** dossiers relatifs aux allocations familiales ;
- **18** dossiers de mariage ;
- **85** attestations et certificats (non révocation, révocation et cessation de paiement) ;
- **05** bons de caisse représentant un montant total de deux millions quatre cent soixante-un mille cinq cent soixante-neuf (**2 461 569**) FCFA, ont été réceptionnés par la DRBF. Cependant, au deuxième trimestre, à la date du 30 juin 2025, **21** bons de caisse ont été retirés par les bénéficiaires pour un montant cumulé de dix millions cinq cent quatorze mille quatre cent soixante-

six **(10 514 466)** FCFA. Cette supériorité au niveau du retrait des bons s'explique par le fait que les bons n'avaient pas été tous retirés au cours des mois antérieurs.

- **1259** bulletins de solde ont été imprimés.

Au vu du volume de dossiers traités, il convient de relever que les activités de sensibilisation et d'information menées par le DRBF depuis l'ouverture de la solde, porte ses fruits à présent, vu que les fonctionnaires et agents de l'État s'intéressent de plus en plus aux activités de la Sous-direction de la Solde du Hambol.

Toutes ces activités menées par la Sous-direction de la Solde et celle du Suivi de l'Exécution Budgétaire, ont rencontré des difficultés qu'il importe de relever.

## **I. DIFFICULTES RENCONTREES**

### **• Au titre des mobiliers et matériels**

- ✓ Prévoir des stabilisateurs pour les ordinateurs à cause des coupures intempestives et aussi des variations de courant ;

### **• Au titre des locaux**

- ✓ RAS. Le nouveau bâtiment construit à l'effet d'accueillir les services de la Sous-direction de la Solde est opérationnel.

### **• Au plan technique**

- absence de l'applicatif Solde An 2000 ne permettant pas le traitement rapide de certains dossiers, d'où le déplacement des agents de la Sous-direction de la Solde à Abidjan, chaque mois.

#### **○ Au titre de la gestion de la Solde**

Les difficultés liées au traitement des salaires et indemnités des fonctionnaires et agents de l'État sont :

#### **○ Au niveau organisationnel**

- Inadéquation du fichier régional solde, d'où l'absence de nombreux fonctionnaires et agents de l'État en poste dans la zone de compétence de la DRBF dû à l'ancien découpage administratif ;
- Changement de localité non signalé de certains usagers ne permettant pas la mise à jour du fichier régional solde.

Cependant, les activités d'informations et de sensibilisations menées par le Directeur et l'équipe de la Solde ont permis de ramener un nombre important de fonctionnaires dans le fichier régional du Hambol.

## II. PROPOSITION DE SOLUTIONS

### ▪ **Au titre des mobiliers et matériels**

Rien à signaler

### ▪ **Au titre des locaux**

Rien à signaler

### ▪ **Au plan technique**

- Prévoir un groupe électrogène pour pallier les coupures d'électricité ;
- Installer et connecter l'applicatif Solde An 2000 en vue de rendre effectif le rapprochement de la DGBF des usagers-clients de la région du Hambol.

#### **a. Au titre de la gestion de la Solde**

Pour apporter des solutions aux difficultés identifiées dans le cadre du traitement des salaires et accessoires de salaire des fonctionnaires et agents de l'État dans la zone de compétence de la DRBF du Hambol, les propositions suivantes sont faites.

### ▪ **Au niveau humain**

Rien à signaler.

#### ▪ **Au plan organisationnel**

- Mettre à jour le fichier régional Solde ;
- Permettre le retrait des bons de caisse à la DRBF du Hambol des nombreux (nouveaux) fonctionnaires et agents de l'État en poste dans la région ;
- Poursuivre la sensibilisation des usagers-clients sur la nécessité de signaler leur nouveau poste de service à la DRBF du Hambol en cas de mutation et éventuellement leur nouvel organisme (ministère).

### III. CONCLUSION

Le second trimestre de l'année budgétaire 2025 a vu un démarrage progressif des engagements financiers dans les départements de Katiola, Niakara et Dabakala.

Le département de Katiola, avec un budget global de **542.790.878**francs CFA, affiche un taux d'exécution de **39,47%**pour les dépenses de personnel et de **35,97%** pour les dépenses de biens et services.

Le département de Niakara, dont le budget de **214.358.303** francs CFA est dédié aux dépenses de biens et services, affiche un taux d'exécution de **31,79%**, soit **68.139.414** francs CFA engagés.

Le département de Dabakala, avec un budget de **310.603.963** francs CFA également dédié aux dépenses de biens et services, présente un taux d'exécution de **35,29%**, avec **110.013.829** francs CFA engagés.

Il est important de rappeler que les départements de [Katiola](#) et de [Dabakala](#) ont atteint l'objectif de 35 % fixé pour le second trimestre. En revanche, le département de [Niakara](#) est en deçà de cet objectif. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, notamment les nombreuses mutations et nominations de personnel.

Au niveau de Katiola, il ressort une préoccupation majeure pour tous les Gestionnaires de crédits, liée au non-paiement des factures qui sont transmises au trésor depuis la fin du premier trimestre jusqu'à présent. Le Directeur Régional du Budget et des Finances dans sa démarche, avait déjà approché le Fondé de pouvoirs à plusieurs reprises pour comprendre pourquoi les factures ne sont pas payées. Il a dit qu'ils font toujours les demandes d'approvisionnement et qu'ils étaient toujours en attente des fonds pour régler les factures. Il est déplorable que des services n'aient pas encore reçu un seul règlement de leurs factures de carburant encore moins de fournitures.

La difficulté demeure toujours.

# ANNEXE

## COMPTE – RENDUS DE REUNIONS MENSUELLES



-----  
**DIRECTION GENERALE  
DU BUDGET ET DES FINANCES**

-----  
**DIRECTION REGIONALE DU BUDGET  
ET DES FINANCES DU HAMBOL**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE D'AVRIL 2025**

Le **mercredi 09 avril 2025, à 10 h 15 minutes**, s'est tenue dans les locaux de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (DRBF-H) à Katiola, la réunion mensuelle de direction d'avril 2025, présidée par Monsieur le Directeur Régional du Budget et des Finances.

Assistaient à cette réunion : voir liste de présence

Avant le début de la réunion, Monsieur le Directeur Régional du Budget et des Finances (DRBF) du Hambol a remercié l'ensemble de ses collaborateurs qui ont répondu à la convocation, car la réunion a été décalée d'une semaine. Il a ensuite proposé l'ordre du jour qui s'articulait autour de trois points :

- I- Informations ;
- II- Points des activités ;
- III- Divers.

Aucune objection n'a été faite à l'ordre du jour. Ainsi, le Directeur Régional à l'entame du point des informations, a instruit le Président de l'Amicale de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (AMIDRBFH), à l'effet de préparer la tenue d'une l'Assemblée Générale, afin de présenter un bilan moral et financier aux agents, après un an d'existence, au cours duquel des actions sociales et des sorties récréatives du personnel ont été eu lieu, suite aux cotisations trimestrielles régulièrement faites. Comme seconde information, le DRBF a décidé la création d'un comité-qualité au sein de la DRBF Hambol, après concertation avec le Sous-directeur KADJA, par ailleurs Référent Qualité de la DRBF. Pour rappel, il a fait savoir que six (06) Directions Régionales du Budget et des Finances ont été auditées dans le cadre de la certification ISO 9001, de la DGBF. Selon le Directeur, la DRBF Hambol respecte la majorité des normes, à l'exception du Service Courrier qui n'existe pas en son sein. Il a dit que ledit comité-qualité sera le bienvenu pour pouvoir faire le suivi de la qualité à la direction régionale.

Il veillera entre autres, à l'amélioration des conditions de travail et des processus déjà en place. Le comité coordonné le Directeur Régional sera composé par le Sous-directeur du Suivi d'Exécution Budgétaire, par ailleurs, le Référent qualité.

Les autres membres du Comité sont le Sous-directeur de la Solde et deux Chefs de services issus de chaque sous-direction et deux agents. Ils auront pour rôle de proposer des processus dont le suivi de l'amélioration ainsi que le respect des normes, sera l'affaire des deux agents d'appui. Il a chargé M. KADJA de la mise en place rapide dudit comité-qualité. Par ailleurs, Le DR a parlé de l'accent mis sur **l'archivage des documents de travail** qui a été un point saillant lors du passage des auditeurs dans les différentes directions régionales. De ce fait, il a instruit les uns les autres à se conformer aux normes, afin de préparer les audits de maintien du Certificat après son acquisition. Il a évoqué le fait que le certificat peut être accordé et retiré ou suspendu, en cas de nombreuses non-conformités constatées lors des audits de vérification, tout en expliquant le mécanisme d'obtention de la certification. Toujours au titre des informations, le DR a dit qu'il a sollicité la Direction Régionale de la Fonction Publique pour former le personnel de la direction régionale en rédaction administrative et un autre module dont il a laissé l'initiative du choix à l'assemblée, tout en mettant l'accent sur l'importance du premier module.

Par ailleurs, le DRBF a demandé à tous les agents d'éviter de mettre des mots de passe sur les ordinateurs de bureau. Ils peuvent cependant créer un bureau pour leurs données personnelles, tout en permettant à une personne du service d'avoir accès à celles du travail afin d'éviter les blocages dans le fonctionnement du service.

Le DRBF a exhorté l'ensemble du personnel au port du badge, pour la confection lequel, Monsieur le Directeur Général du Budget et des Finances, a bien voulu diligenter une mission du Directeur Des Ressources Humaines et des Moyens Généraux. Il a promis faire des contrôles dans les bureaux et demander à ceux qui n'ont pas leur badge, de retourner les chercher à la maison.

A la suite du Directeur Régional, Madame KADJE a informé les agents de l'existence des fiches de postes sur le SIGP-DGBF que chacun doit renseigner. Elle a dit que depuis qu'elle a informé les agents de sa disponibilité à les assister lors du remplissage des fiches, personne ne l'a contacté jusqu'à ce jour alors que les

fiches de postes ne sont pas mises à jour. Ainsi, elle a donné de plus amples informations sur les fiches de postes afin que tout le monde puisse se mettre à jour. Sur ce point, le DRBF a demandé à chacun de remplir sa fiche et de la transmettre en fichier numérique et support papier à la responsable du personnel. Le Directeur a par ailleurs, annoncé la mutation prochaine de Monsieur OKOAN Assi Joël, à Niakara, en complément d'effectif.

Aborbant, le point relatif aux activités, Monsieur KARAMOKO Abou, Chef de service Traitements, représentant le Sous-directeur de la Solde, permissionnaire, a fait le point de tous les dossiers traités à la Sous-direction de la Solde.

En effet, la Sous-direction de la Solde a imprimé 1139 bulletins et traité 115 dossiers d'allocations familiales, 67 feuilles de déplacements temporaires, 63 attestations de non révocation, 4 certificats de cessation de paiement, 56 bons de caisse, 19 mariages, 20 domiciliations, 5 reclassements et 1 dossier de décès.

En ce qui concerne les activités de l'exécution budgétaire, le Sous-directeur Monsieur KADJA a fait remarquer l'évolution considérable des taux d'exécution du budget pour le second trimestre qui sont de **25 % ; 21,51 % et 6,69 %** respectivement pour Dabakala, Katiola, et Niakara en toutefois relevant celui de Niakara encore très faible.

Le DRBF a demandé aux assistants SIGOBE de lui communiquer les contacts des gestionnaires de crédits dont le taux d'exécution est faible. Pendant son intervention, le Sous-directeur en charge de l'exécution du budget a abordé la question du tableau de suivi en expliquant son importance. Il a demandé aux Assistants Gestionnaires de le considérer comme un tableau de bord à renseigner au jour le jour, en vue d'un meilleur suivi des dossiers engagés. Il a demandé si tous les assistants SIGOBE ont reçu les spécimens de signature des gestionnaires qu'ils suivent. A ce sujet, le DRBF a demandé aux Assistants d'appeler individuellement les nouveaux chefs de services qui se sont présentés à eux, notamment pour les localités de Niakara et Dabakala, qui ne viennent pas au siège. Relativement au service SIGOBE de Niakara, le DR a promis faire régler le problème de termites dans les bureaux afin qu'ils soient dans de meilleures conditions de travail. Séance tenante, il a fait appel à un ouvrier qu'il a mis en contact avec Monsieur YAO DON Rodrigue. Le rendez-vous pour les travaux a été

fixé au samedi 12 avril, compte tenu de la forte odeur des produits. Aucun point de divers n'a été abordé.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la réunion a pris fin à 13 heures 00 minutes.

Fait à Katiola, le 09 avril 2025

**Le secrétaire de séance**

**Mme KADJE née BOGUI Koco Emilienne Agathe**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION MENSUELLE DE DIRECTION** **DU MERCREDI 14 MAI 2025**

Le **Mercredi 14 mai 2025, de 10 h 05 mn à 11 h 05 mn**, s'est tenue dans les locaux de la Direction Régionale du Budget et des Finances (DRBF) du Hambol, la cinquième réunion de direction mensuelle de l'année 2025, présidée par Monsieur le Directeur Régional du Budget et des Finances du Hambol.

Assistaient à cette réunion : voir liste de présence

L'ordre du jour de la réunion s'articulait autour de trois points essentiels :

- I- Informations ;
- II- Points des activités ;
- III- Divers.

Abordant le premier point à l'ordre du jour, Monsieur le Directeur Régional a annoncé la tenue de plusieurs activités au cours de la journée. Outre la réunion de direction, Monsieur le Directeur Régional a informé le personnel, de :

- la tenue d'une conférence de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) animée par son président monsieur KANTE Dramane ;
- l'ouverture officielle du bâtiment annexe de la DRBF du Hambol devant abriter la sous-direction de la Solde ;
- la tenue d'une séance de travail avec des représentants de la MUGEFCI.

En ce qui concerne le bâtiment annexe de la DRBF du Hambol, il a dit qu'une coupure symbolique de ruban par le Directeur Régional de la Construction du Hambol (Katiola) en l'inauguration officielle.

Par ailleurs, adressant ses condoléances à Madame WARAGA et au Sous-directeur DJAMALA, qui ont, tous deux, perdu des proches, Monsieur le Directeur Régional a remercié le personnel dans son ensemble pour son soutien et en particulier, le Sous-directeur KADJA, Messieurs KARAMOKO, ESSOH, FOFANA, EHOUNOU et Madame KOUASSI, qui ont effectué le déplacement à Bayota lors des obsèques du père adoptif de madame le Chef de Service des Indemnités non Permanentes.

Prenant la parole à la suite de monsieur le Directeur Régional, le Sous-directeur KADJA a présenté les nouveaux produits de la MUGEFCI, parmi lesquels Ivoire Santé Plus, Ivoire Prévoyance et Ivoire Prévoyance Plus. Ainsi, il a vivement recommandé aux agents de souscrire à la formule de base, compte tenu des prélèvements déjà effectués sur les bulletins de solde.

Intervenant à son tour, le Sous-directeur de la Solde, qui a représenté le DRBF à une réunion de l'ANARECI, a expliqué à l'assemblée les missions et les attributions de celle-ci ainsi que les bonnes pratiques à adopter pour une réduction de la consommation d'énergie électrique dans les ménages.

Le second point inscrit à l'ordre du jour portait sur le point des activités. À ce niveau, il est revenu en premier lieu, au Sous-directeur de la Solde d'évoquer les activités des services qui composent sa sous-direction.

En second lieu, Monsieur le Directeur Régional a instruit les Assistants SIGOBE de demander aux nouveaux gestionnaires de crédits de prendre attache avec le Sous-directeur du Suivi de l'exécution Budgétaire et celui de la Solde, pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations de budget et d'indemnité de représentation. En dernier lieu, Monsieur KADJA, Sous-directeur du Suivi de l'Exécution Budgétaire, a fait le bilan des engagements budgétaires du premier et du deuxième trimestre 2025 dans la région du Hambol, en communiquant les différents taux d'exécution à la date du 14 mai 2025.

Après, les interventions des deux (2) Sous-directeurs, le DRBF a salué leur bonne collaboration et félicité l'ensemble du personnel qui œuvre au quotidien à l'atteinte des objectifs trimestriels.

Au titre des divers, les échanges ont permis de renforcer la cohésion entre les services et d'évoquer quelques préoccupations individuelles et collectives, ainsi que les dispositions à prendre pour la suite des autres activités du jour. Enfin, le Directeur Régional a réitéré son engagement pour l'amélioration continue des conditions de travail du personnel et la performance de ses services, grâce à l'appui constant de la Direction Générale du Budget et des Finances.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la réunion a pris fin à 11 heures 05 minutes.

A 11h 15 minutes précises, le Président de la Commission Régionale des Droits de l'homme du Hambol et ses collaborateurs ont fait leur entrée. Après les salutations d'usage, le Président de ladite commission a présenté les missions de l'institution et les différents actes portant atteinte au droit de l'homme ainsi les sanctions qui en découlent.

Le brillant exposé du Président de la CRDH a été suivi d'une série de questions auxquelles le Président et ses collaborateurs ont donné des réponses concrètes. Cette

deuxième séquence de la réunion du jour a pris fin à 12 heures 40 minutes. Elle a été suivie de la coupure du ruban pour l'inauguration des nouveaux bureaux de la Solde. Un copieux festin avec l'ensemble du personnel et les deux délégations de la CRDH et de la DR du MCLU, a mis fin à la rencontre du jour.

Fait à Katiola, le 14 mai 2025

**Le Secrétaire de séance**

**FOFANA Brahima**

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE DU JEUDI 19 JUIN 2025

Le jeudi **19 juin 2025**, de 10h 10mn à 12h 55mn, s'est tenue dans les locaux de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (DRBF-H) à Katiola, la réunion mensuelle de direction de juin 2025, présidée par Monsieur le Directeur Régional du Budget et des Finances.

Assistaient à cette réunion : voir liste de présence

A l'ouverture de la séance, le Directeur Régional a remercié le personnel pour sa présence effective à cette traditionnelle mensuelle, dont il évoque l'importance. Il a ensuite dévoilé l'ordre du jour qui se décline en trois (3) points essentiels, à savoir :

- 1- Informations ;
- 2- Point des activités des deux (2) Sous-directions ;
- 3- Divers.

La première information était relative à un déjeuner auquel le DRBF convie l'ensemble du personnel, après la réunion, en guise célébration de la fête des mères et des pères. La 2<sup>ème</sup> information concernait l'anniversaire de Monsieur Fofana Brahima, Assistant SIGOBE, absent pour raisons de santé. Comme 3<sup>ème</sup> information, Madame Kadjé, Chef de Service Administratif et Financier, a annoncé qu'une délégation de la Direction des Systèmes d'Information Budgétaire viendra à la Direction Régionale du Hambol, le mardi 24 juin 2025, pour une prospection en vue de la connecter au réseau téléphonique. Après l'intervention de Madame Kadjé, le DR a ouvert une brèche pour déplorer les nombreuses demandes de permission. Il a demandé aux agents de réduire les demandes de permission et de les faire désormais dans le SIGP-DGBF. Par ailleurs, le DR a prévu des missions pour les deux Sous-directeurs, Messieurs KADJA et DJAMALA, à Dabakala et à Niakara en vue d'assister le personnel local dans leurs tâches. Il a exhorté tous les agents à la conscience professionnelle et leur a demandé d'être prudents dans l'exercice de leur fonction.

En abordant le deuxième point à l'ordre du jour, Monsieur KADJA a présenté les taux d'exécution budgétaire pour le trimestre en cours, constatant que l'objectif de **35%** fixé était presque atteint. Les résultats par localité sont les suivants: **35,96%** pour Katiola, **34,15%** pour Dabakala et **30,94%** pour Niakara. Face à ces chiffres, le Directeur Régional (DR) a encouragé les Assistants de Niakara à

relancer les gestionnaires de crédits qui n'avaient pas encore atteint l'objectif. Il a également souligné que la prise de fonction récente de nouveaux gestionnaires à Tafiré et Niakara pouvait expliquer, en partie, le résultat de Niakara.

Pour conclure ce point sur l'exécution budgétaire, le Directeur Régional a félicité tous les Assistants pour les efforts déployés. Monsieur KADJA a ensuite insisté sur l'importance d'enregistrer les factures engagées par les agents de transmission, afin d'assurer une traçabilité efficace et un meilleur suivi des dépenses

Pour le point des activités de la Sous-direction de la Solde, Monsieur DJAMALA, Sous-directeur de la Solde a donné les différentes situations. Ainsi, le S/D DJAMALA a salué le DR et a souhaité une bonne fête des mères aux femmes de la direction. Il a fait le point des dossiers traités au cours du mois de juin, qui s'élève à 1 620, sur différentes rubriques. 2025. Le Sous-directeur de la Solde a souhaité que toutes les localités aient des registres pour identifier tous les usagers de la solde. En cela, le Directeur a validé son souhait et demandé au SAF de mettre les registres en place dès la semaine suivante.

Ouvrant le point relatif aux divers, Monsieur KADJA a demandé à Monsieur ESSOH, Président de l'amicale de réunir son bureau afin de proposer une date pour la sortie détente sur Yamoussoukro.

A ce sujet, Madame KONE Massandjé, trésorière de l'amicale, a dit que certains agents ne sont pas à jour de leurs cotisations trimestrielles. Ainsi, le Directeur a instruit fermement les agents qui ne sont pas à jour, de le faire au plus tard le **12 juillet 2025** sans exception. Aussi, le Directeur a demandé à Madame le SAF d'appeler chaque agent afin que tous soient à jour.

Toujours au titre des divers, Monsieur Oka Fulgence a souhaité la tenue d'une Assemblée Générale Elective, car l'amicale a déjà deux ans d'existence. A ce sujet, Madame Waraga a souhaité savoir le contenu des textes sur le renouvellement du mandat du Président. Le Directeur a signifié que le mandat est renouvelable une fois selon les textes.

Monsieur Essoh a déploré le fait que certains agents ne participent pas aux cotisations exceptionnelles.

L'ordre du jour ayant été épuisé, le Directeur Régional a levé la séance.

Fait à Katiola, le 19 juin 2025

**Le secrétaire de séance**

**Mme KADJE née BOGUI Koco Emilienne Agathe**